

EXPLOITATIONS AGRICOLES

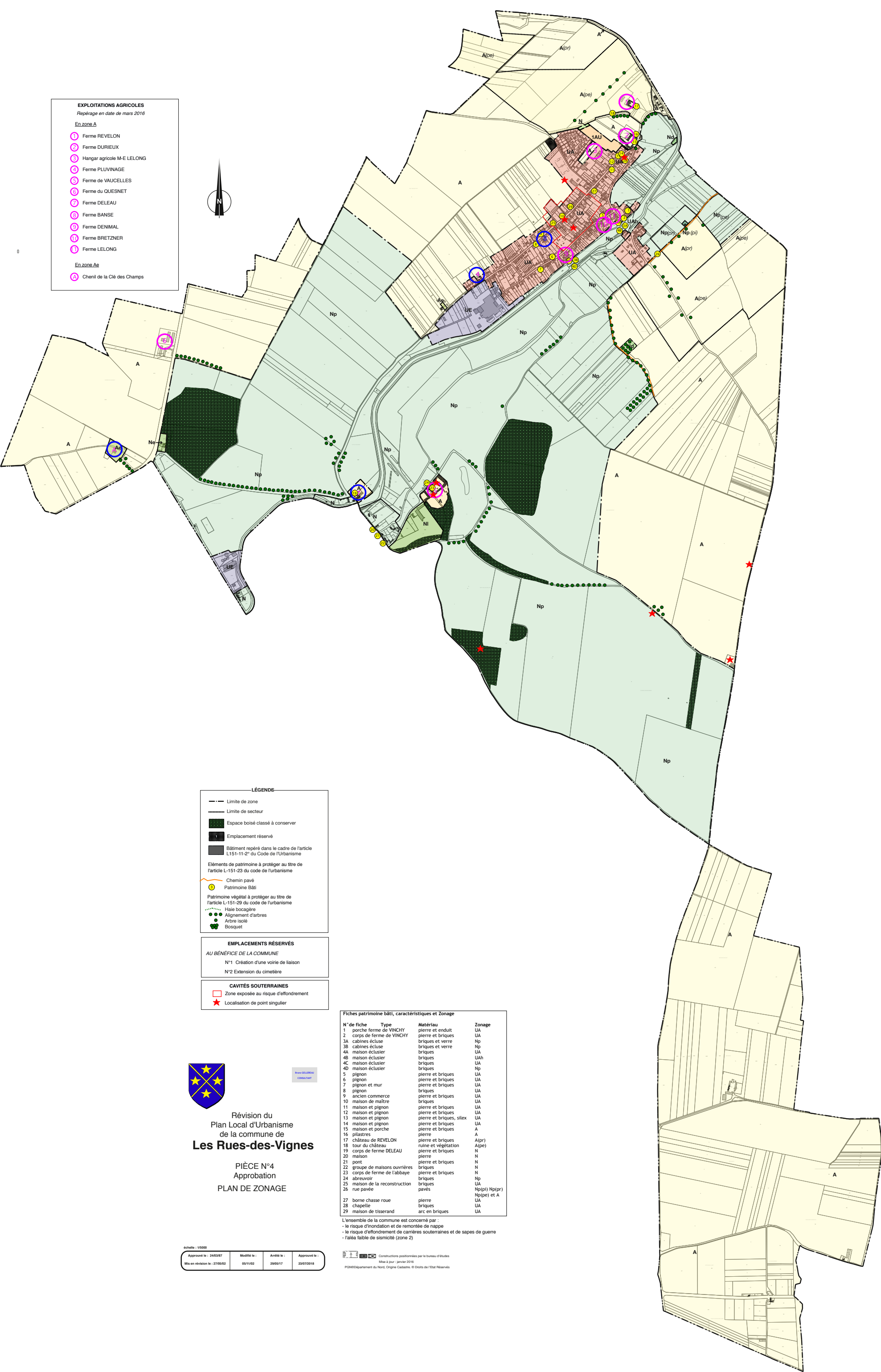
Repérage en date de mars 2016

En zone A

- 1 Ferme REVELON
- 2 Ferme DURIEUX
- 3 Hangar agricole M-E LELONG
- 4 Ferme PLUVINAGE
- 5 Ferme de VAUCELLES
- 6 Ferme du QUESNET
- 7 Ferme DELEAU
- 8 Ferme BANSE
- 9 Ferme DENIMAL
- 10 Ferme BRETZNER
- 11 Ferme LELONG

En zone Ae

- A Chenil de la Clé des Champs



LÉGENDE

- Limite de zone
 - Limite de secteur
 - Espace boisé classé à conserver
 - Emplacement réservé
 - Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L151-11-2° du Code de l'Urbanisme
 - Eléments de patrimoine à protéger au titre de l'article L-151-23 du code de l'urbanisme
 - Chemin pavé
 - Patrimoine Bâti
 - Patrimoine végétal à protéger au titre de l'article L-151-29 du code de l'urbanisme
 - Haie bocagère
 - Alignement d'arbres
 - Arbre isolé
 - Bosquet
- EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
AU BÉNÉFICE DE LA COMMUNE
- N°1 Création d'une voirie de liaison
 - N°2 Extension du cimetière
- CAVITÉS SOUTERRAINES**
- Zone exposée au risque d'effondrement
 - ★ Localisation de point singulier



**Revision du
Plan Local d'Urbanisme
de la commune de
Les Rues-des-Vignes**

**PIÈCE N°4
Approbation
PLAN DE ZONAGE**

Fiches patrimoine bâti, caractéristiques et Zonage

N° de fiche	Type	Matériau	Zonage
1	porche ferme de VINCHY	pierre et enduit	UA
2	corps de ferme de VINCHY	pierre et briques	UA
3A	cabines écluse	briques et verre	Np
3B	cabines écluse	briques et verre	Np
4A	maison éclusier	briques	UA
4B	maison éclusier	briques	UA
4C	maison éclusier	briques	UA
4D	maison éclusier	briques	Np
5	pignon	pierre et briques	UA
6	pignon	pierre et briques	UA
7	pignon et mur	pierre et briques	UA
8	pignon	briques	UA
9	ancien commerce	pierre et briques	UA
10	maison de maître	briques	UA
11	maison et pignon	pierre et briques	UA
12	maison et pignon	pierre et briques	UA
13	maison et pignon	pierre et briques, silex	UA
14	maison et pignon	pierre et briques	UA
15	maison et porche	pierre et briques	A
16	piélastres	pierre	A
17	château de REVELON	pierre et briques	A(pr)
18	tour du château	ruine et végétation	A(pe)
19	corps de ferme DELEAU	pierre et briques	N
20	maison	pierre	N
21	pont	pierre et briques	N
22	groupe de maisons ouvrières	briques	N
23	corps de ferme de l'abbaye	pierre et briques	N
24	abreuvoir	briques	Np
25	maison de la reconstruction	briques	UA
26	rue pavée	pavés	Np(pi) Np(pr)
27	borne chasse roue	pierre	Np(pe) et A
28	chapelle	briques	UA
29	maison de tisserand	arc en briques	UA

L'ensemble de la commune est concerné par :
 - le risque d'inondation et de remontée de nappes
 - le risque d'effondrement de carrières souterraines et de sapes de guerre
 - l'aléa faible de sismicité (zone 2)

Approuvé le : 24/03/17	Modifié le : 05/11/02	Arrêté le : 29/05/17	Approuvé le : 25/07/2018
------------------------	-----------------------	----------------------	--------------------------

Construictions positionnées par le bureau d'études
 Mise à jour : janvier 2016
 POND Département du Nord, Origine Cadastre, © Droits de l'Etat Réservés